M. l'Orateur: Justement. Si on acceptait cet argument, les 15 mêmes questions seraient posées tous les jours, et je ne sais pas si ce serait la bonne façon de procéder. Le député pourrait peut-être attendre deux ou trois jours avant de reposer sa question.

LE CHÔMAGE—LES RETARDS DANS LA DISTRIBUTION DES PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHÔMAGE À HAMILTON

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Le ministre sait-il que la situation se détériore dans le domaine de l'assistance sociale à Hamilton, car les travailleurs ayant droit à des prestations d'assurance-chômage ne peuvent pas les toucher, et on les renvoie au bureau d'assistance sociale. A ce qu'on me dit, des prestations correspondant à huit à douze semaines d'indemnités sont retenues à cause de retards apportés à l'émission des chèques. Le ministre voudrait-il examiner cette situation?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): Je vais m'enquérir immédiatement de la cause de ce retard et répondre au député le plus tôt possible.

M. Marshall: Pendant les deux jours où j'attendrai ma réponse, le premier ministre demanderait-il au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social d'annoncer les projets que forme le gouvernement pour apporter aux défavorisés du Canada les secours dont ils auront besoin pendant que se dérouleront les entretiens suivis avec les provinces au cours des prochains mois?

L'AIDE AUX CHÔMEURS ET LES VITRES FRACASSÉES AU BUREAU D'ASSURANCE-CHÔMAGE À KINGSTON

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Je devrais poser ma question au ministre des Finances mais je m'adresserai plutôt au ministre du Travail. Étant donné le fait qu'hier soir un coup de feu a fracassé une vitre d'une fenêtre du bureau d'assurance-chômage à Kingston et que cet incident aurait, semble-t-il, eu pour auteur un réclamant de prestations quelque peu irrité, puis-je demander si on fait enquête sur cette affaire et si le gouvernement et plus particulièrement le premier ministre consentiront maintenant à offrir un tant soit peu d'encouragement aux chômeurs afin de soulager en quelque sorte leur frustration et leur angoisse?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): La seule chose que je peux signaler avec certitude, c'est qu'on est à remplacer la vitre.

Des voix: Oh, oh!

M. Lundrigan: Je veux poser une question supplémentaire au premier ministre. Étant donné l'attitude actuelle du ministre du Travail et étant donné l'impatience et la désunion qui s'accroissent et prennent de l'ampleur au pays par suite de cette attitude...

Des voix: Le vote!

M. Lundrigan: ...le premier ministre serait-il prêt à proposer un régime alimentaire modifié pour aider tous les Canadiens, surtout les authentiques...

M. l'Orateur: A l'ordre.

LES GRAINS

LA PRODUCTION ET LES RECETTES—LA MISE EN ŒUVRE DES PROPOSITIONS

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre chargé de la Commission du blé. Fera-t-il quelque annonce ici au sujet de la mise en œuvre, intégrale ou partielle des propositions concernant le revenu des producteurs de grain et, si oui, a-t-il l'intention de faire cette annonce à Saskatoon ou a Regina dans une semaine?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Toute annonce au sujet de programmes définitifs de cette nature se ferait, je pense, une fois terminés nos pourparlers avec les producteurs et les gouvernements provinciaux, et, vraisemblablement, ici à la Chambre.

M. Benjamin: Le ministre nous donnerait-il l'assurance que toute annonce au sujet de la mise en œuvre des propositions ou de l'entrée en vigueur d'une loi à cette fin se fera à la Chambre avant tout autre endroit?

L'hon. M. Lang: Je voudrais étudier le texte même de la question du député avant d'y répondre par un oui ou par un non.

L'AGRICULTURE

LE REMEMBREMENT—LA SAUVEGARDE DE LA FERME FAMILIALE

M. John L. Skoberg (Moose Jaw): Étant donné que l'existence des exploitations agricoles de petite et de moyenne superficie est constamment et réellement menacée, le ministre de l'Agriculture est-il disposé à dire à la Chambre si, dans l'étude pour encourager l'adaptation à une superficie plus rentable, on tient compte de l'importance de sauvegarder la ferme familiale?

M. l'Orateur: La question est très générale. Le député doit estimer avoir présenté une instance au ministre. On pourrait voir la question ainsi. A mon avis, le ministre ne doit pas être autorisé à répondre.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE CHOIX D'UN LOCAL CONVENABLE POUR L'AMBASSADE CHINOISE À OTTAWA

[Français]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Le ministre ou un représentant de son ministère a-t-il déjà fait les démarches nécessaires en vue de trouver un local convenable pour l'ambassade chinoise à Ottawa, afin que les communistes chinois ne soient pas obligés de repasser, depuis qu'ils sont prêts à s'installer ici?